

## **[MAIRIE] Évolution des services**

### Ville de Janzé

Dans le cadre d'une réorganisation de ses services, à compter du mois de janvier l'accueil de la Mairie sera fermé le mardi après-midi.

Les services vous accueillent :

- lundi - mercredi - jeudi - vendredi de 9h à 12 et de 14h à 17h
- mardi et samedi de 9h à 12h